

ACTES SOUMIS À L'OBLIGATION DE TRANSMISSION AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ET AU CDG

I - Agents Titulaires (fonctionnaires ou stagiaires)

Envoi d'une copie au CDG à l'adresse : carrieres@cdgjura.fr

Actes (arrêtés et conventions)	Contrôle de légalité	Ampliation CDG
NOMINATION		
Recrutement direct nomination suite à concours (stagiaire TC ou TNC)		
Recrutement par voie de mutation	X	X
Recrutement par voie de détachement (y compris pour stage)/renouvellement		
Fin de détachement		X
Nomination suite à promotion interne (assimilée à un recrutement)	X	X
Intégration suite à détachement		
Intégration directe	X	X
Intégration dans un cadre d'emplois		
Détachement sur un emploi de direction, de cabinet, fonctionnel	X	X
CARRIERE ET POSITIONS ADMINISTRATIVES		
Prorogation de stage, prolongation, titularisation (TC, TNC ou Trav. Handicapé)		X
Avancement d'échelon, avancement de grade		X
Sanctions des trois premiers groupes		X
Congé parental, prolongation, réintégration à l'issue du congé		X
Disponibilité pour tout motif, prolongation, réintégration		X
Mise à disposition (arrêté individuel, convention, renouvellement)	X	X
Détachement vers une autre administration ou collectivité (y compris pour stage) /Renouvellement/fin et/ou réintégration dans la collectivité		X
Mise en position hors cadre		X
Recul de la limite d'âge d'admission à la retraite		X
TEMPS DE TRAVAIL		
Temps partiel (de droit, sur autorisation ou thérapeutique) et renouvellement		X
Décharge d'activité de service pour activité syndicale		X
Modification de durée hebdomadaire de service (temps non complet)		X
REMUNERATION - AVANTAGE EN NATURE – FRAIS DE DEPLACEMENT		
Nouvelle Bonification Indiciaire		X
CONGES ET FIN DE CARRIERE		
Congé longue maladie		X
Congé maladie longue durée		X
Accident de service ou accident de trajet		X
Maladie professionnelle		X
Congé bonifié		X
Congé maternité, paternité, adoption		X
Congé de présence parentale		X
Congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie		X
Congé de formation professionnelle		X
Congé de représentation (association...)		X
Licenciement pour inaptitude physique		X
Retraite, retraite pour invalidité		X
Radiation des cadres		X
Révocation		X

II - Agents non titulaires de droit public

Envoi d'une copie au CDG à l'adresse : contrat@cdgjura.fr

Actes (arrêtés, contrats, avenants aux contrats)	Contrôle de légalité	Ampliation CDG
RECRUTEMENT		
Recrutement et renouvellement sur emploi permanent PAR CDD	X	X
Remplacement temporaire de personnel indisponible et renouvellement	X	X
Recrutement d'un travailleur handicapé (avant titularisation)	X	X
Recrutement pour accroissement temporaire d'activité et renouvellement		X
Recrutement pour accroissement saisonnier d'activité et renouvellement		X
CDI (renouvellement de CDD ou transformation d'un CDD)	X	X
Recrutement d'un vacataire		X
TEMPS DE TRAVAIL		
Temps partiel de droit, sur autorisation		X
Renouvellement de temps partiel		X
CONGES – SANCTIONS		
Congé de grave maladie		X
Accident du travail		X
Maladie professionnelle		X
Congé maternité, paternité, pour adoption		X
Congé non rémunéré pour adoption		X
Congé de présence parentale		X
Congé pour évènements familiaux, convenances personnelles, pour élever un enfant de moins de 8 ans ou exigeant des soins continus, pour créer ou reprendre une entreprise, congé de solidarité familiale, congé parental		X
Congé de formation		X
Congé de représentation (représentant d'une association...)		X
Congé sans traitement pour inaptitude pour raisons de santé (à l'issue d'un congé maladie, maternité...)		X
Sanctions disciplinaires autres que licenciement		X
FIN DE CONTRAT		
Licenciement suite à CDD (emploi permanent)		X
Licenciement suite à CDI		X
Licenciement suite à contrat pour besoin saisonnier		X
Licenciement suite à contrat pour besoin temporaire		X
Licenciement disciplinaire		X
Démission		X

Références :

Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.2131-1 et L.2131-2)

Décret 85-643 du 26/06/1985 relatif aux CDG institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

Ordonnance n°2009-1401 du 17/11/2009 portant simplification de l'exercice du contrôle de légalité

Circulaire n°IOCB1030371C du 13 décembre 2010 relative à la simplification de l'exercice du contrôle de légalité

Circulaire ministérielle n°IOCB1202426C du 25/01/2012 sur le champ des actes non soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'Etat dans le département.